Informations Associatives

FESTI PAILLAC : Le Week end du 26 mai la Ferme Pédagogique de Paillac organise son Festival . De nombreux groupes participeront à cette fête. Venez nombreux soutenir cette initiative originale.
FETE DE LA MUSIQUE : le **Samedi 23 juin** organisé à la Salle des Fêtes par **Lavelanet Associations.** Scène ouverte à tous. Restauration et Buvette sur Place. Renseignements au 06.07.48.83.55
Le Comité des Fêtes organisera son traditionnel **Feu de la Saint Jean** après le spectacle de l'école le **samedi 30 juin .**

Le Football Club du Volvestre fera en juin un Tournoi de SIXTE

Informations Diverses

ARCHIVES COMMUNALES

Nous possédons un fond très ancien d'archives communales que les Archives Départementales de la Haute Garonne nous ont aidé à classer et nomenclaturer (Etat Civil, Cadastre, délibérations etc ..).
La mémoire de notre village se trouve dans ce lieu.
C'est la raison pour laquelle il a été décidé d'ouvrir exceptionnellement le **11 Novembre** l'après Midi nos archives sous la responsabilité d'un élu.

EXPOSITION ARTISTES LOCAUX
Elle aura lieu le dernier trimestre 2018 dans la Salle des Mariages de la Mairie .

FETES DES VOISINS : une belle initiative pour créer du lien social
N'hésitez pas à vous retrouver entre voisins comme cela se fait depuis 2 ou 3 ans dans certains quartiers de notre village (26 mai et 2 juin)

BULLETIN MUNICIPAL n° 26

Mars Avril 2018

Lavelanet de Comminges

MAIRIE DE LAVELANET DE COMMINGES
Téléphone : 05 61 87 63 23
E-Mail : mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr
Site Internet : lavelanetdecomminges.fr
Page Facebook : Mairie de Lavelanet de Comminges

BUDGET 2018

Le Conseil Municipal dans sa séance du 9 Avril a voté le BUDGET 2018 :
Approbation du Compte Administratif 2017, le Compte de Gestion et le Budget Primitif de 2018.
Grâce à une gestion rigoureuse avec une maitrise des charges de fonctionnement et des recettes de fonctionnement stables liées à une légère augmentation de notre population, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts.
Tous ces éléments nous permettent de poursuivre notre programme d'investissements sur les bâtiments publics et de nous inscrire ainsi dans un avenir lointain dans le domaine de la rénovation énergétique et de la mise aux normes handicapés (Appartements Communaux Mairie et Ecole). Il est clair que sans l'intervention des aides de l'état (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux), du département (Contrats de Territoires) de la Région et de la Communauté de Communes du Volvestre nos investissements seraient difficilement réalisables et nous aurons l'occasion de les remercier lors d'une cérémonie où vous serez tous conviés en fin d'année.
Notre engagement auprès du tissu associatif est constant car nous avons renouvelé le vote des subventions auprès des différentes associations qui œuvrent pour l'animation de notre village et nous soutenons également le projet de classe découverte au Pic du Midi pour les enfants de l'école.
Nous allons vous détailler les différentes parties du budget et vous trouverez en annexe du bulletin des informations sur la zone de captage de Cap Blanc.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	260 330.16	345773.26
RECETTES	425 764.49	426656.96
RESULTAT	**165 434.33**	**80883.70**

	RESULTAT CLOTURE 2016	RESULTAT CLOTURE 2017	RESULTAT
INVESTISSEMENT	52967.62	165434.33	218401.95
FONCTIONNEMENT	97299.27	80883.70	178182.97

COMPTE DE GESTION 2017

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par le Trésorier de la Trésorerie du Volvestre et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune, Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT

Fonctionnement à affecter : **155 431.39€**
Investissement à affecter **: 108 991€**

Vote des subventions 2018 aux associations.

Le Conseil Municipal a renouvelé son soutien aux associations locales.
Le montant des subventions accordées aux associations en 2018 s'élève **12005 €** pour 16 associations concernées. A noter dans ce montant un versement à la Caisse de l'école pour la classe de découverte au Pic du Midi.
La perception des subventions est assortie pour chacune d'entre elles de la présentation du Compte rendu de l'Assemblée Générale ainsi que les livres des comptes.

LE BUDGET PRIMITIF 2018

Vote du Budget primitif et fixation du taux des contributions directes :
Le budget est voté comme indiqué ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT
Dépenses : 606 679.97 €
Recettes : 606 679.97 €
SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses : 842 634.88 €
Recettes : 842 634.88 €

Il est proposé de ne pas augmenter les impôts locaux.
Voici les taux de contributions directes pour l'année 2018 :
Taux TH : **14.35**
Taux TFB : **8.81**
Taux **: 65.27**
CFE : **2.59**

Cette année 2018 voit l'aboutissement de nombreux projets détaillés ci-dessous.
Nous finançons nos projets grâce à l'aide de l'Etat, du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la Communauté des Communes. L'opération des Appartements Communaux s'autofinancent avec les loyers, les travaux de l'Ecole sont subventionnés à hauteur de 60 % avec un emprunt de 85000 euros sur 15 ans se substituant à un prêt échu.

Investissements à réaliser	Montant TTC	Montant Subventions	Reste à payer 2018	Reste à financer
Appartements	276000	82 561	264700	22139
Ecole	329843	192408	329843	92357
Ordinateurs	2500	500	2500	1660
Karcher	1900	380	1900	1260
Foot	1900	380	1900	1260
Peinture appart	5000	0	5000	5000
RD8	40 000	13320	40 000	21219
Toit mairie	16404	6760	16404	7402
		296309	**662247**	**152297**